

La Politique Nationale sur l'Éducation par Rapport au Français : Problème et Perspective d'Avenir

Okeke Ifeoma

Nwafor Orizu College of Education Nsugbe

Résumé

Le Nigeria à déjà assisté à plusieurs éditions de la politique nationale sur l'éducation. Dans la politique la plus récente, un nouveau système a été annoncé. Cette dernière implique que la durée au niveau primaire est six ans, au niveau secondaire six ans, et au niveau universitaire quatre ans. Selon la politique, l'apprentissage de la langue française débute dans la quatrième année d'étude primaire. Le français est obligatoire, jusqu' au niveau inférieur d'étude secondaire. Est-ce qu'on a enregistré du succès dans la mise en application de la politique nationale à l'égard de français ? Ce travail vise à examiner l'échec, le succès, les problèmes et la perspective de l'avenir de français dans la nouvelle politique en vue de préconiser des remèdes.

Mots clés : politique, nationale, éducation, français, études

Introduction

La politique nationale de l'éducation la plus récente à été publiée en 2004. C'est la quatrième édition de cette politique. La première édition est née en 1977 après le séminaire des groupes qui s'intéressent au programme scolaire. Les groupes qui comprennent des agences volontaires et des organismes externes ont délibéré sur ce qui serait la politique nationale sur l'éducation pour le Nigeria indépendant et souverain. Le résultat du séminaire est la préparation du document au brouillon. Le document final à été adopté après la délibération, les observations, contributions et commentaires par les états et groupes qui s'intéressent à l'éducation. Ce document final a abouti à la publication de la première politique nationale sur l'éducation. La deuxième édition et la troisième sont nées en 1981 et en 1998 respectivement.

La publication de la quatrième édition est provoquée par des innovations et changements dans la politique et la nécessité de mettre à jour la troisième édition. Les innovations et changements comprennent entre autres l'introduction de la langue française dans le programme scolaire aux niveaux primaire et secondaire comme la deuxième langue officielle. La quatrième édition de la politique nationale sur l'éducation a changé le cours de l'histoire de la langue française au Nigeria. Le français est arrivé au Nigeria dans les années soixante comme la langue latine quittait la scène. A cette époque, la langue était bien accueillie chez les Nigériens.

Mais le problème primordial qui frappait les écoles était le manque de professeur. D'autres problèmes comprennent l'usage de la méthode traditionnelle utilisée dans l'enseignement de latin et la difficulté qu'éprouvent les expressions orale et écrite.

La langue française à connu la chute dans les années quatre-vingts et même jusqu' aux années quatre-vingt-dix lorsque le président Sani Abacha a accédé au pouvoir. Le cours de l'histoire de la langue française à change au Nigeria. Le General Abacha a été invité au sommet des chefs d'état des pays francophones qui à eu lieu à Ouagadougou au Burkina Faso. Il s'est étonné de constater que ses homologues francophones s'exprimaient bien en anglais. Il a reconnu le rôle important que joue le Nigeria en Afrique. Il a reconnu que le Nigeria occupera le rang plus important s'il devient bilingue. Il a déclaré que le français serait la deuxième langue officielle au Nigeria, il a ajouté aussi que les Nigériens seraient bilingues le plus tôt possible ; c'est-à-dire ils seraient capables de s'exprimer en anglais et en français en tenant compte de leurs langues maternelles. Selon la Federal Republic of Nigeria (2004), « *French shall be the second official language in Nigeria, it shall be compulsory in schools...* » (p. 9).

On doit souligner que l'adoption de français comme deuxième langue officielle ne veut pas mettre les langues maternelles dans l'oubli mais vent plutôt faciliter la communication parmi les africains. Selon la



Federal Ministry of Education (2012 : viii), le premier objectif du curriculum est « enseigner comment communiquer en français par l'emploi systématique d'une méthode communicative ».

A la suite de la déclaration de l'ancien chef d'état du Nigeria Sani Abacha, les professeurs de français au niveau universitaire ont établi un groupe de travail. Ce dernier compose des professeurs expérimentés a étudié la déclaration du General Abacha au cours d'une conférence les 12 et 13 mars, 1997 à Lagos en vue de passer en revue ce développement très important.

Le groupe de travail a proposé des mesures à long terme et à court terme. Il a préconisé entre autres la modification de la politique nationale sur l'éducation pour refléter cette nouvelle déclaration de principe en faisant que le français fasse partie des matières principales dans le programme scolaire au niveau secondaire aussi bien que le fournissement de fonds pour la mise en application de la politique nationale sur l'éducation ; surtout dans les domaines de développement de personnel, de matériel ou d'équipement pédagogique, et la publication des matériels à lire.

Pareillement, l'Association qui regroupe tous les professeurs de français au Nigeria au niveau de l'école secondaire (Le NAFTA) a organisé son onzième congrès du 14 au 15 février 1997. Le problème de français au système éducatif a été discuté à l'exhaustif. Le groupe se regroupe toujours jusqu'à présent ayant le but de promouvoir l'enseignement et l'apprentissage du français au Nigeria.

Le congrès a préconisé l'exploitation avec vigueur de la déclaration du chef d'état en faveur de la langue française et la révision de la politique nationale sur l'éducation pour que le français soit obligatoire au niveau secondaire. Ainsi le français sera considéré comme une des matières principales dans le programme scolaire au niveau supérieur de l'école secondaire. Chaque année, le groupe Nigeria French Teachers Association of Nigeria, une organisation qui regroupe tous les enseignants universitaires du français se réunit pour discuter et chercher les solutions relatives

à l'enseignement du français au pays. La dernière conférence a eu lieu à Usman Danfodiyo University, Sokoto du 7 au 11 octobre 2018.

Les recommandations des deux organisations jouent des rôles très important dans l'enseignement la langue française au Nigeria.

La Politique nationale sur l'éducation en 2004

La quatrième édition de la politique nationale sur l'éducation a été publiée en 2004. La 4^e édition a été publiée dans le but d'ajouter les innovations de principes et de mettre à jour la troisième édition publiée en 1998. Dans cette édition la langue française à été incluse dans le programme scolaire aux niveaux primaire et secondaire comme une deuxième langue officielle.

La philosophie universelle du Nigeria comprend entre autres :

- Vivre en unité et en harmonie comme une entité indivisible, indissoluble, démocratique et souveraine fondée sur les principes de liberté, d'égalité et de justice.
- Promouvoir la solidarité inter-africaine et la paix mondiale par le biais de l'entente.

Les buts de l'éducation nationale qui sont dérivés de la philosophie en ce qui concerne les langues sont :

- Le gouvernement reconnaît l'importance des langues comme moyens de promouvoir l'interaction sociale et la cohésion nationale : et de préserver les cultures.

Ainsi chaque enfant apprendra la langue du milieu où il vit. De plus, à l'intérêt de l'unité nationale, il est nécessaire que chaque enfant doit être exigé d'apprendre une des langues nigériennes les plus importantes à savoir le Hausa, l'Igbo et le Yoruba.

Pour assurer le bon rapport avec nos voisins il est désirable que tous les nigériens s'expriment en français. Le français devrait être la deuxième langue officielle au Nigeria et il sera obligatoire au niveau primaire et au niveau inférieur des études secondaires. Mais il sera une matière facultative non-vocationnelle au niveau supérieur des études secondaires.

On constate qu'à partir des données dans



la politique nationale sur l'éducation le statut de la langue française a changé aux niveaux nationale et étatique aussi bien que dans notre système éducatif.

Avant l'arrivée de la quatrième édition, une place importante n'a pas été accordée au français. Il était facultatif. Le problème qui se pose maintenant est la mise en application de la stipulation de la politique nationale sur le français. Quels sont les problèmes et perspectives d'avenir de français au Nigeria ? Peut-on réaliser les buts de la politique nationale relatifs la langue française ? La vision de l'avenir pour le Nigeria, c'est-à-dire un pays bilingue (anglais-français) sous peu de temps, peut-elle se réaliser ?

Le français aux écoles primaires

La décision du gouvernement fédéral du Nigeria est bien conçue. L'apprentissage d'une langue pendant l'enfance est bien conseillée surtout comme il peut faciliter la performance et la compétence linguistique des élèves. Ils étudieront l'anglais et le français en même temps et ils auront presque la même compétence dans les deux langues en quittant l'école. Ce qui compte ici est l'habitude parce que les apprenants s'habitueront aux expressions et aux règles. L'accent à ce niveau sera sur l'expression orale. La méthode, les matériels pédagogiques et d'autres équipements seront employés pour créer un environnement convenable pour l'apprentissage de la langue au Nigeria.

Des théoriciens ont déjà souligné l'importance d'un environnement favorable dans l'apprentissage de la langue, à ce niveau. Carasso (2004:2) prévoit : « *the future of West Africa leans towards stronger regional integration which will necessitate French-English bilingualism, especially for the elite* » le future de l'Afrique de l'Ouest se penche vers une intégration régionale plus forte qui nécessitera un bilinguisme français-anglais surtout pour l'élite. Bernicot & Bert-Reboul (2009) ont affirmé que l'enfant apprend à la perfection sans jamais connaître une des règles du langage parlé. C'est sur cette affirmation qu'on fonde la pédagogie précoce qu'il dit « si on réalisait pour l'enfant à l'école les conditions d'expressions et de vie qui existent naturellement pour le langage, les enfants

apprendraient à lire et à écrire avec la même rapidité et la même sûreté, absolument sans aucune leçon ». Sans aucun doute, il est impossible de créer ce modèle d'environnement idéal pour permettre un bon apprentissage. Mais à l'aide des matériels et équipements pédagogiques on arrivera à créer un simulacre. Ceci fait, les enfants seront capables d'apprendre le français avec plus d'aise et le rêve du premier chef d'état du Nigeria qui a conçu un Nigeria bilingue sera réalisé. C'est malheureux qu'à ce niveau primaire le français connaît tant de soucis qui seront discutés dans l'aspect de ce travail qui traite les problèmes de la mise en application de la politique nationale sur l'éducation.

La mise en application de la politique nationale sur l'éducation

La mise en application des décisions, politiques et résolutions des gouvernements aux niveaux fédéraux, étatique et des gouvernements locaux créent toujours des problèmes épineux. Onyemelukwe (2004) constate que la politique de la langue française n'était pas pratiquée car partout dans la Fédération, il y avait un déclin dans l'inscription du français parmi les élèves. On peut établir une commission d'enquête mais la décision du gouvernement ne sera jamais appliquée. C'est exactement le cas de la politique nationale sur l'éducation. La quatrième édition de la politique a été publiée en 2004. Quelques années plus tard on n'a pas réalisé grand-chose. Même si on met la décision en application il n'y aura qu'un aspect qui sera respecté.

La mise en application de cette politique n'a pas connu la réussite surtout dans le domaine langagier. Ce dernier connaît un échec total dans la plupart des états du Nigeria. Il n'y a que certaines écoles primaires privées qui enseignent le français. Les problèmes qui se posent seront discutés ci-dessous.

Les Problèmes de la mise en Application de la Politique nationale

Tant de problèmes militent contre le succès du français au Nigeria. Il faut avoir des politiques qui peuvent améliorer une situation. Mais la mise en application des politiques est plus importante. Si on fait des politiques sans les utiliser pour des fins prévues elles deviennent



inutiles. On va discuter les problèmes qui comprennent le manque de volonté chez les autorités, pénurie de ressources humaines, manque d'argent, non existence des matériels pédagogiques, existence d'autres langues et manque d'intérêt chez certains élèves.

Manque de volonté chez les autorités

Selon la constitution du Nigeria, l'éducation est la responsabilité du gouvernement fédéral et des gouvernements étatiques. Ils peuvent établir des écoles chargées d'études primaires, secondaires et supérieures. Bien que le gouvernement fédéral ait la responsabilité de faire les politiques, l'application est le devoir de tous pour la réussite du système éducatif propose, et chaque état agit selon sa disposition et sa volonté. Malheureusement, certains gouvernements étatiques n'ont pas la bonne volonté envers ces idées. Par exemple le diplôme minimum exigé selon la politique est le diplôme de Nigeria Certificate in Education (NCE) obtenu dans une Ecole Normale Supérieure mais dans certains états on utilise toujours le diplôme de l'école normale (Teachers' Grade II) après des décennies.

Pénurie de ressources humaines : La pénurie de ressources humaines pose des problèmes très graves à tous les niveaux. Le nombre de professeurs de français est insatisfaisant. Il n'y a aucun état qui peut prétendre d'avoir assez de professeurs. Beaucoup de gens qui ont étudié le français chôment et personne ne veut les embaucher. Même si on veut les recruter, on fera toujours face au manque. On mettra des années pour produire assez de professeurs dans tous les établissements d'études supérieures. Il est malheureux de constater que dans certains états les professeurs de français sont forcés d'enseigner d'autres matières au détriment de leur spécialisation (le français).

Manque d'argent : Le manque d'argent frappe beaucoup d'états. Certains états disent qu'ils n'ont pas assez d'argent pour payer les salaires des travailleurs. Les grèves chez les professeurs universitaires nigériens ne sont plus des nouveaux phénomènes. Selon www.vanguardngr.com/2019/02/breaking-asuu-suspends-strike entre novembre 2018 et février

2019, ces professeurs étaient en grève car ils demandent la meilleure condition de travail, une poignée d'états ont accepté de payer les salaires demandés par les professeurs. L'association des professeurs de français Universitaire a préconisé l'augmentation de fonds.

Selon la politique nationale il y aura 25 élèves au maximum dans chaque classe pour assurer l'enseignement efficace. Mais on constate que chaque classe dépasse 45 élèves dans les écoles publiques à cause du manque de professeurs et d'infrastructures. On donne l'admission à trop d'élèves dans le but d'amasser beaucoup de recettes car l'éducation qui doit être gratuite dans les premiers neuf ans d'études de base ne l'est pas. Même dans les établissements d'études supérieures trop d'étudiants sont admis au département de français dans le but de gagner beaucoup d'argent pour l'université. La conséquence c'est l'inefficacité de l'enseignement.

Manque de matériels pédagogiques : Les matériels et équipements pédagogiques jouent des rôles importants dans l'enseignement des langues.

Mais ces matériels pédagogiques ne sont pas à la portée des établissements. Au niveau secondaire, il n'y a que des magnétophones et radios dans quelques écoles. Or dans le domaine pédagogique on explique toujours l'importance des matériels ou équipements pédagogiques dans l'enseignement des langues.

Existence d'autres langues dans le programme scolaire

D'après la politique nationale sur l'éducation, les élèves qui sont dans la quatrième année de leurs études primaires doivent apprendre le français, l'anglais, la langue de la société ou groupe ethnique où ils vivent, plus une des langues suivantes-Hausa, Igbo, Yoruba. On ajoute la langue arabe dans les états au nord. Au niveau primaire, les élèves ont beaucoup de langues qui leur donnent des soucis. Pire encore, plusieurs états au nord préfèrent la langue arabe au français. La politique nationale sur l'éducation accorde donc la légitimité aux autres langues qui menacent l'existence de la langue française.



Manque d'intérêt chez certains apprenants

On trouve des apprenants qui portent plaintes très souvent contre le français. Ils disent que la langue est difficile par rapport aux langues qu'ils parlent. Mais le problème se situe au niveau de la méthode et de la formation du professeur. Certains professeurs qui n'ont pas assisté au stage depuis longtemps ignorent les méthodes modernes qui facilitent l'apprentissage.

Les recommandations et remèdes

Dans le travail, on constate qu'une grande lacune existe entre la politique nationale sur l'éducation et ce qui est en place dans les écoles. A partir des problèmes relèvés dans nos recherches, nous avons les suggestions suivantes.

La mise en pratique totale est requise pour la réussite de la politique nationale sur l'éducation. On fait des bonnes politiques qu'on ne veut pas pratiquer dans le but de tromper. Il faut recruter plus de professeurs compétents pour combler les lacunes dans les écoles. Il est aussi nécessaire d'organiser des cours accélérés pour les gens qui s'intéressent à l'enseignement de Français et d'organiser des stages pour les professeurs en vue de mettre à jour leur connaissance. Ceci fait, la quantité et la qualité de la profession connaîtra la croissance.

Le français et les autres langues doivent être accordés la même priorité et le même droit au lieu d'accorder une place favorable aux autres langues en pratique au détriment de français. Il est absolument nécessaire de respecter la stipulation de la politique nationale sur l'éducation.

L'emploi des techniques, méthodes,

matériels ou équipements pédagogiques est indispensable pour inspirer l'intérêt chez les apprenants. La plupart des enseignants de français n'ont jamais assisté au stage et par conséquent usent des méthodes démodées. L'usage des matériels ou équipements pédagogiques est capable de créer une atmosphère favorable pour l'enseignement et l'apprentissage de la langue française.

Les gouvernements à tous les niveaux qui s'occupent de l'éducation doivent augmenter le budget du secteur de l'éducation. Ce n'est pas du tout suffisant de chanter le louange de l'éducation à la radio ou à la télévision; des discours dépourvus de sincérité, de bonne foi et de sérieux.

Conclusion

La politique nationale sur l'éducation au Nigeria est très intéressante et bien formulée. Les auteurs ont fait un bon travail. Le temps qu'on a mis pour la formulation, les efforts et l'argent dépensé ne doit pas être négligé. Mais les autorités ne sont pas pragmatiques. Pour réaliser les buts de politique nationale sur l'éducation, les gouvernements à tous les niveaux doivent reconnaître que le succès et l'avenir de chaque nation dépendent de son système d'éducation.

Il est donc absolument nécessaire que les dirigeants du pays songent à la meilleure façon de promouvoir et de développer la nation. Nous nourrissons l'espoir que la mise en application de nos recommandations et remède combleront les lacunes dans notre secteur d'éducation surtout dans le domaine de la langue française.

Ouvrages cités

- Bernicot J. & Bert-Reboul, A. (2009), *L'acquisition du langage par l'enfant*. Paris : Ed. In Press, coll. Concept-Psy.
- Carasso, G. (2004). Of what consists the Franco-Nigerian project for French? *French Language in Nigeria*, No 1, June, 2004.
- Edung, M.T.U. (2005). Foreign language studies for scientific and technological development in Nigeria: The case of French. *Calabar studies in languages* 12 (1) 58-73.
- Federal Republic of Nigeria (2004). *National Policy on Education*. Yaba Lagos. NERDC Press.
- Federal Ministry of Education (2012). *National curriculum for junior secondary schools: French*. Abuja: Ministerial Committee on the review of French language syllabus and curriculum.
- La NAFTA (1997). *Communique du Onzieme congres* de l'Association des



professeurs de Français du Nigeria du 14 au 15 Février 1997. Kaduna
Onyemelukwe, I. (2004). The French language and literacy creativity in Nigeria (Nigerian Writers in French). Zaria: Labelle Educational Publishers

<https://www.vanguardngr.com/2019/02/breaking-asuu-suspends-strike/>

Opara C. (2002). French education for democratic values: Implications for the universal basic education (UBE) scheme in Nigeria. *Pédagogie et Enseignement du Fle: Nouvelles perspectives*, 26 (28) 55-73).

